

Image not found or type unknown



Caution bancaire solidaire disproportionnée

Par **magda83**, le **16/04/2015** à **10:47**

Bonjour

Lors de la création d'une entreprise avec souscription d'un emprunt une banque peut-elle prendre pour caution le conjoint non exploitant en incluant les revenus prévisionnels de l'entreprise objet du financement dans les revenus de la caution ?